



INSCRIPTIONS En ligne SEULEMENT

À NOTER

Résidents de Piedmont
13 mars 2023, 10 h

Résidents de Morin-Heights
20 mars 2023, 10 h

Non-résidents
(selon les places disponibles)
24 avril 2023, 10 h



**Camp de jour accrédité par l'Association
des Camps du Québec Au MONT-HABITANT**
(12, ch. des Skieurs, Saint-Sauveur)

CAMP DE JOUR 4 À 14 ANS

Horaire régulier du lundi au
vendredi de 9 h à 16 h

Tarification

CAMP DE JOUR

	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
4-5 ans — Par semaine (4 ans avant le 30 septembre 2023)			
Lundi au vendredi			
Résidents Piedmont et Morin-Heights	150 \$	145 \$	140 \$
Non-résidents	250 \$	250 \$	250 \$
5-12 ans — Été complet (8 semaines) (5 ans avant le 30 septembre 2023)			
26 juin au 18 août 2023			
Résidents Piedmont et Morin-Heights	800 \$	775 \$	750 \$
Non-résidents	1500 \$	1500 \$	1500 \$
5-12 ans — Par semaine (5 ans avant le 30 septembre 2023)			
Lundi au vendredi			
Résidents Piedmont et Morin-Heights	125 \$	120 \$	115 \$
Non-résidents	225 \$	225 \$	225 \$
12-14 ans — Par semaine (12 ans avant le 30 septembre 2023)			
Mardi, mercredi, jeudi			
Résidents Piedmont et Morin-Heights	150 \$	145 \$	140 \$
Non-résidents	250 \$	250 \$	250 \$

SERVICE DE GARDE — De 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

5-12 ans — 8 semaines			
26 juin au 18 août 2023			
Résidents Piedmont et Morin-Heights	230 \$	220 \$	220 \$
Non-résidents	275 \$	275 \$	275 \$
5-12 ans — Par semaine			
26 juin au 18 août 2023			
Résidents Piedmont et Morin-Heights	35 \$	30 \$	30 \$
Non-résidents	50 \$	50 \$	50 \$

AUTRES FRAIS : Chandail : 15 \$ • Retardataire après le 1^{er} juin (frais supplémentaires pour l'inscription) : 25 \$

Notes : Preuve de résidence obligatoire (permis de conduire, compte de taxes, compte d'utilité publique (câbles, téléphone)). **Modalité de remboursement en cas d'annulation :** Aucun remboursement ne sera possible à partir du lundi 12 juin 2023, sauf sur présentation d'une preuve médicale et des frais administratifs de 20 % vous seront facturés. **Retard service de garde :** Après 18 h, des frais de 1 \$ la minute de retard par enfant vous seront facturés.